

Schnaus, avril 2017

## Changement des règles

Un cours d'arbitrage de la catégorie IS s'est déroulé du 24 au 25 mars 2017 à Sofia en Bulgarie. Les nouvelles règles de lutte y ont été présentées et entrent immédiatement en vigueur.

Des changements ont été opérés dans les deux styles. Actuellement, la position ordonnée à terre n'est toujours pas appliquée avec la passivité en lutte gréco-romaine. Par contre United World Wrestling risque de revenir sur cette décision après les tournois tests du mois d'avril 2017. En effet, la commission technique de l'UWW fera ensuite une analyse et prendra éventuellement d'autres décisions. Vous serez informés dès que tout sera clair.

En ce qui concerne les changements de règles déjà décidés, Swiss Wrestling Federation va les appliquer immédiatement et pour la première fois aux championnats de Suisse à Martigny.

## Lutte libre

- Désormais, plus aucune différence dans le comptage des points ne subsiste entre les deux styles. En particulier, une prise à 5 points est désormais aussi possible en lutte libre. Une même prise a maintenant la même valeur dans les deux styles.
- Cela s'applique aussi au niveau des avertissements. Chaque avertissement donne 2 points à l'adversaire dans les deux styles.
- Temps d'activité en lutte libre : la procédure de passivité reste identique. Si aucun point n'est marqué durant le temps d'activités de 30 secondes, le lutteur actif reçoit un point. Le match n'est plus interrompu après la fin du temps d'activité. L'avertissement pour le temps d'activité est abrogé.



## Lutte gréco-romaine

- Jusqu'à nouvel ordre la position ordonnée à terre n'est pas appliquée avec la passivité (tournoi test en avril 2017).
- Cependant, la position ordonnée à terre reste applicable pour toutes les situations à terre suivantes : les fautes, les fuites de tapis et de prise, etc. Le lutteur du dessous est contraint aux mêmes conditions qu'auparavant. Cependant, le lutteur du dessus doit positionner ses mains sans hésitation aucune. Les arbitres ne toléreront plus la moindre perte de temps du lutteur du dessus. Un avertissement verbal sera prononcé dès la première hésitation. En cas de récidive, un avertissement et 2 points pour l'adversaire seront immédiatement distribués. Dans cette situation, le combat reprend debout.

### Points spécifiques pour la position ordonnée à terre en lutte gréco-romaine

Le lutteur du dessous doit se mettre à plat ventre sur le sol dès le coup de sifflet de l'arbitre. En particulier, il n'a plus le droit de se lever au début de la position ordonnée à terre. Il n'a pas non plus le droit de sauter en avant au coup de sifflet de l'arbitre. Après un premier avertissement verbal, un avertissement et 2 points pour l'adversaire seront immédiatement distribués. Dans cette situation, le combat continue à terre.

Jean-Claude Zimmermann  
kampfrichter@swisswrestling.ch  
www.swisswrestling.ch

Kampfrichterchef / Chef arbitrages

Spez 3

CH-7130 Schnaus

P (P) +41 (0)81 925 45 76 P (G) +41 (0)81 925 15 64

F +41 (0)81 925 17 13 Mobile +41 (0)78 770 12 08



## Passivité et lutte négative

**Nouveau : les luttes passive et négative sont désormais différenciées.**

### La lutte négative

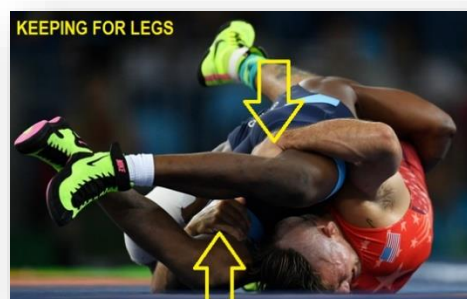
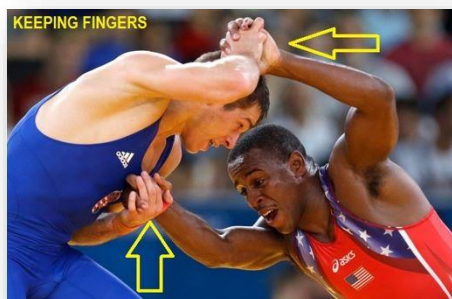
La lutte négative doit être montrée par l'arbitre par un premier signe clair (p. ex. « Rouge, no finger ! ») et doit être confirmée par le chef de tapis.

### Sanctions contre la lutte négative

Lors de la première infraction, le combat est interrompu et le lutteur fautif informé de son comportement.

En cas de récidive, le combat est interrompu, le lutteur fautif à nouveau informé de son comportement et un avertissement et 2 points à son adversaire seront distribués.

Voici des exemples de lutte négative :



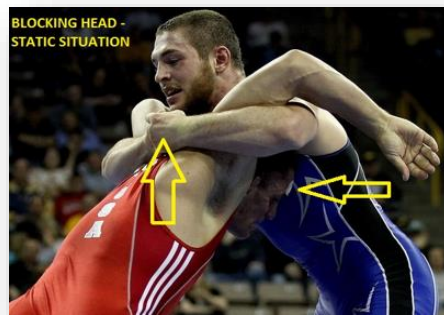
Avertissement + 2 points



Avertissement bleu + 2 pts rouge



Avertissement rouge + 2 pts bleu



Dans cette situation, l'arbitre doit dire « **action bleu** » et ne pas sanctionner le lutteur rouge, car la tête de ce dernier est bloquée dans cette situation.



Bloquer  
Avertissement bleu + 2 pts rouge

Éviter le contact  
Avertissement rouge + 2 pts bleu



### autres exemples de lutte négative:

- Tirer le maillot
- Tirer les cheveux
- Toucher le visage, entre la bouche et les sourcils
- Coups de tête et d'épaule

## Définition de la lutte active

Une lutte active est définie par la recherche du contact avec son adversaire, dans lequel les lutteurs se saisissent mutuellement et cherchent à placer une attaque. Les deux lutteurs seront encouragés à être actifs.



a) **CONTACT** : le lutteur cherche le contact avec son adversaire et essaie d'exécuter une prise valide dans cette position de contact.

b) **SAISIE** : le lutteur contrôle à l'aide de ses bras pliés le haut du corps ou un/deux bras de son adversaire.





c) **PRÉPARATION D'UNE ATTAQUE** : le lutteur doit essayer de briser la posture de son adversaire afin de pouvoir exécuter une prise et marquer des points.

### Procédure de la passivité en lutte gréco-romaine

#### 1<sup>ère</sup> infraction

- Avertissement verbal sans interruption du combat
- Noter V sur le bulletin de pointage

#### 2<sup>ème</sup> infraction

- Prononcer la passivité sans interruption du combat
- Noter P sur le bulletin de pointage

#### 3<sup>ème</sup> infraction

- Prononcer la passivité sans interruption du combat
- L'adversaire reçoit un point
- Noter P sur le bulletin de pointage

En cas d'infraction supplémentaire, les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> infractions sont ensuite appliquées en alternance.

**Important** : si le score est de 0:0 après 4 minutes 30, la 3<sup>ème</sup> infraction doit être obligatoirement prononcée.